

**MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS**  
**17770 SAINT BRIS DES BOIS**

Tel. : 05.46.91.53.23

---

---

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Nombre de conseillers  
en exercice 11  
présents 09  
procurations 02  
votants 11

L'an deux mil vingt quatre  
le dix avril

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/04/2024

Présents : MM. COMBEAU, WAN MEENEN, TORCHUT, BOUTINET,  
LEGALLAIS, Mmes COUSSOT, DESRENTES, FURAUD, BRANDT

Absents : M. PENICAUT (donne pouvoir à M. COMBEAU), M. BRUN  
(donne pouvoir à Mme COUSSOT)

Secrétaire : Mme COUSSOT

**2024/18 OBJET : AUTORISATION DE VIREMENT DE CREDIT.**

Annule et remplace la délibération 2024/2 du 19-02-2024.

Monsieur le Maire expose qu'avec la nomenclature M57, l'assemblée délibérante peut autoriser le Maire à faire des virements de crédits de section à section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections et conformément à l'article L 5217-10-6 du CGCT.

Ces décisions expresses doivent être transmises au contrôle de légalité et doivent également être présentées au Conseil Municipal le plus proche.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité des voix, l'autorisation à Monsieur le Maire d'effectuer des virements de crédits quand cela sera nécessaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Bernard COMBEAU